

MANAGEMENT ET PILOTAGE D'UNE STRUCTURE DENTAIRE

La conduite à vue d'un cabinet dentaire est possible. Elle peut même permettre de générer des bénéfices. Cependant, le cabinet dentaire est une entreprise qui, dotée des outils adaptés de management de l'humain et du financier, peut être pilotée avec la plus grande des maîtrises. Pour une vision à court, moyen et long terme dans une démarche de productivité et de performance, les choix stratégiques de l'entreprise se doivent d'être éclairés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer une vision organisationnelle et financière globale de son entreprise.
- Acquérir des savoir-faire et savoir être nécessaires à la gestion financière et humaine de son entreprise.
- Élaborer des outils individualisés opérationnels et mobilisables.
- Analyser les éléments de gestion et mettre en œuvre des stratégies.



PROGRAMME DE LA FORMATION

1er jour

Matin

- Accueil des stagiaires.
- Présentation et mise en place du cadre déontologique et pédagogique de la formation

Le management d'équipe de votre structure dentaire

- Acquérir les notions clés
- Appréhender les outils du pilotage RH
- Adapter sa posture de Dirigeant / Manager
- Savoir accompagner la conduite du changement
- Vaincre les résistances face aux changements

Après-midi

Savoir élaborer son Budget Prévisionnel

- Expliquer la circularité des éléments comptables
- Lister les éléments du BP
- Acquérir le lexique des termes comptables
- Savoir prévoir les recettes et les dépenses/fixer les objectifs de performances
- Discerner les éléments nécessaires à l'élaboration du budget
- Créer une base de données

Utiliser un tableur prêt à l'emploi

- Élaborer son budget
- Analyser le chiffre d'affaires par typologie d'actes
- Identifier les charges fixes et variables
- Bilan de la première journée

2ème jour

Matin

Maîtriser son budget mensuel : le suivi budgétaire

- Appréhender le budget prévisionnel comme un outil d'aide à la décision
- Devenir le pilote financier de sa structure
- Identifier la notion de saisonnalité et les zones à risque
- Savoir contrôler mensuellement
- Maîtriser son activité

Après-midi

Le contrôle de gestion

- Définir les principaux ratios, le seuil d'équilibre et le point mort de la structure
- Identifier sa trésorerie, le besoin en fonds de roulement
- Gérer les bases du tiers payant
- Savoir calculer des ratios à partir du suivi budgétaire

Evaluation et clôture

- Évaluer les acquis validés par les cas pratiques et un test de connaissances
- Bilan du stage
- Remise de l'attestation de formation

Finançable
OPCO
ou
FIF PL



DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

MANAGEMENT ET PILOTAGE



PUBLIC DE RÉFÉRENCE

Chirurgien-dentiste, responsable de centre dentaire, coordinateur(trice).
Assistant(e) et secrétaire bienvenu(e)s.



PRÉ-REQUIS

Connaissances basiques du logiciel EXCEL
Posséder le logiciel EXCEL pour la mise en pratique au cabinet



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Présentation théorique
- Ateliers / cas pratiques
- Échanges dynamiques



DATES DES SESSIONS

Formation sur 2 jours (14h)
• 4 et 5 octobre 2022
• 21 et 22 mars 2023



DROITS D'INSCRIPTION

1 700 € TTC chirurgiens-dentistes
990 € TTC autre public
pour les 2 jours
Prise en charge possible par les financeurs publics et privés, selon vos droits acquis et restants.



LIEU DE LA FORMATION

Académie d'Art Dentaire
Isabelle Dutel
Formation présentielle
41 place Jules Ferry
Montrouge (92)
Accessibilité aux personnes
en situation de handicap



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 3
Maximum 12

FORMATEURS



Laurent CURINGA
Formateur, directeur
général de Centres
Dentaires



Marie-Laurence GHERA
Formatrice, coach
stratégique spécialisée en
leadership et organisation
Assistante dentaire depuis
plus de 15 ans.

Finançable
OPCO
ou
FIF PL

MANAGEMENT ET PILOTAGE D'UNE STRUCTURE DENTAIRE

→ Participant(e) à la formation

Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

- Reconnaissance Travailleur Handicapé
 Je finance personnellement la formation et
renseigne mon adresse :

Dates

- 4 et 5 octobre 2022
 21 et 22 mars 2023

Où ?

Académie Art Dentaire
Formation présentielle
41 place Jules Ferry
92120 Montrouge
Accessibilité aux personnes
en situation de handicap

Horaires

Accueil : 8h45
Travaux : 9h00-12h30/13h30-17h00

→ Financier(s) professionnel(s) - libellé convention

Société :

IDCC (identifiant de la convention collective 4
chiffres) :

Représentant légal :

CCN (convention collective nationale) :

E-mail :

Tél. :

Code NAF (4 chiffres) :

Siret :

Financier (OPCO, FAFCEA, FIF PL...) :

→ Demandeur d'emploi, financement Pôle Emploi

Votre identifiant :

Adresse de votre agence de rattachement :

Coordonnées de votre conseiller(e)

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

- J'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessous.
Dès réception de la fiche d'inscription complétée et signée, une convention de formation vous sera adressée.

Fait à :

Le :

Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la formation

Le coût de la formation est de 1 700 € TTC chirurgiens-dentistes ou 990 € TTC autre public (assistants, secrétaires, coordinateurs/trices).

Le prix inclut également la disponibilité du formateur par téléphone et e-mail tout au long du mois suivant la formation.

Formation non assujettie à la TVA, conformément à l'article 261 4-4 du Code Général des Impôts.

Numéro d'agrément formation : 11921613492.

Modalités d'inscription et de règlement

Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement par chèque.

Un délai de rétractation de 14 jours est de droit.

Le règlement est encaissé à la fin de la formation, un acompte de 100 € vous sera demandé pour finaliser l'inscription.

Conditions d'annulation

L'Académie d'Art Dentaire se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la session, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Les participants seront alors remboursés des éventuels frais de formation engagés (hors transport, hôtel, ...).

Le participant peut annuler sa participation à la formation. Pour toute annulation au plus tard 15 jours avant la session, une somme de 200 € sera retenue pour frais de dossier. Pour toute annulation dans les 14 jours précédant la formation, la totalité du montant sera due. Toute annulation devra être confirmée par écrit.